

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5071 - Vendredi 27 Février 2026 - Prix : 200 Fc

QUALITÉ DES RÉSEAUX MOBILES AUX COMORES :

Des améliorations, mais encore insuffisantes



L'Autorité nationale de régulation des TIC (ANRTIC) a réuni les deux opérateurs de télécommunications, Comores Telecom et YAS Comores, pour échanger sur le rapport du contrôle de la qualité de service des réseaux mobiles de 2025. Selon le rapport, aucun opérateur n'a validé les 22 indicateurs audités au niveau national. Des résultats jugés « peu satisfaisants » par le ministre des Postes et Télécommunications.

Au titre de ses prérogatives relatives au contrôle de la couverture des réseaux et de la qualité de service, l'ANRTIC mène des campagnes régulières de mesures de la qualité de service des réseaux mobiles, afin de veiller au respect des engagements pris par les opérateurs dans leurs cahiers de charges.

Après la présentation du premier rapport de contrôle de la qualité de service (QoS) des réseaux mobiles en 2023, l'ANRTIC vient de publier celui de 2025. Les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous. Selon le document, sur 22 indicateurs, Comores Telecom doit améliorer 8 indicateurs sur 22 à Ngazidja (soit 36,36% des indicateurs renseignés), 12 sur 22 à Ndzuani (soit 54,55%), et 10 sur 22 à Mwali (soit plus de 45,45%). Quant à YAS Comores, ils sont au nombre de 11 sur 22 à Ngazidja (50,00%), 13 sur 22 à Ndzuani (59,09%), et 14 sur 22 à Mwali (63,64%). Comme en 2024, aucun opérateur n'a pu valider l'ensemble des 22 indicateurs au niveau national (8/22 pour Comores Telecom et 7/22 pour YAS Comores).

LIRE SUITE PAGE 3

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach
:1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

CHINE – COMORES

Un don de six milliards KMF à l'Union des Comores

Ce mercredi 25 février, une cérémonie de signature d'un accord de remise d'un don de six milliards de francs comoriens par la Chine s'est tenue au ministère des Affaires étrangères. Ce don, destiné au développement du pays, illustre la qualité des relations qui unissent les deux nations depuis de nombreuses années. Il témoigne surtout d'une vision partagée, fondée sur le respect mutuel, la non-ingérence et l'égalité entre les nations.

En tant que représentant du gouvernement chinois, c'est un honneur d'assister à cette cérémonie de signature de l'Accord de coopération pour le développement, un moment important et historique de la coopération entre la République populaire de Chine et l'Union des Comores. Désireux de développer davantage le partenariat stratégique et la coopération pour le développement entre nos deux pays, le gouvernement chinois continuera à soutenir le développement socio-économique et à améliorer les conditions de vie de la population comorienne à travers cet accord. L'amitié sino-comorienne est traditionnelle, respectueuse et fondée sur la confiance », a déclaré Huang Zheng, ambassadeur de Chine. Il a rappelé qu'en 1975, la Chine a été le premier pays à reconnaître l'indépendance des Comores.

Au cours de ces 50 dernières années, quels que soient les aléas internationaux, la Chine et les Comores se sont toujours respectées et soutenues. Les deux pays ont donné l'exemple de relations entre États de tailles différentes, caractérisées par l'égalité, la solidarité et le développement commun. En 2024, les deux chefs d'État ont décidé conjointement d'élever les relations bilatérales au niveau de partenariat stratégique, ouvrant ainsi une nouvelle orientation et insufflant une nouvelle dynamique à leurs relations.

« En 2025, les présidents Xi Jinping et Azali Assoumani ont échangé des messages de félicitations à l'occasion du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. L'année 2026 inaugurera un nouveau chapitre de 50 ans dans les relations sino-comoriennes. La mise en œuvre de l'Accord de coopération pour le développement marquera la volonté de la partie chinoise de faire progresser l'amitié traditionnelle par des mesures concrètes afin d'enrichir la portée du partenariat stratégique sino-comorien. La coopération sino-comorienne est gagnant-gagnant et fructueuse », a-t-il précisé. Il a également souligné que la Chine a mené plusieurs programmes d'assistance aux Comores, notamment l'ORTC, le Palais du Peuple, le stade de Malouzini, l'Hôpital de l'a-



mitié sino-comorienne à Anjouan, la route à Mohéli, l'assistance technique dans la lutte contre le paludisme ainsi que l'envoi d'équipes médicales chinoises. Ces initiatives ont apporté des avantages tangibles à la population comorienne. Il a ajouté que la Chine demeure un véritable ami et un véritable frère des Comores sur la voie du développement conjoint, accordant aux Comores un traitement tarifaire à 0% des produits, facilitant la participation des entrepreneurs comoriens à des salons majeurs tels que l'Exposition économique et commer-

ciale Chine-Afrique, l'Exposition économique et commerciale Chine-États arabes et l'Exposition internationale d'importation de Chine. Elle œuvre également à l'élargissement des exportations de produits de haute qualité vers la Chine afin de stimuler la dynamique du développement économique et social. Enfin, il a assuré qu'à l'avenir, la partie chinoise est disposée à travailler à travers diverses plateformes de coopération tripartite pour mettre en œuvre davantage de projets au bénéfice des populations comoriennes.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, Mbae Mohamed, a indiqué que ce don illustre la qualité exceptionnelle des relations qui unissent les deux pays depuis de nombreuses années. Il témoigne d'une vision partagée, fondée sur le respect mutuel, la non-ingérence et l'égalité entre les nations. « La République populaire de Chine a toujours été un partenaire clé de l'Union des Comores. Elle accompagne notre pays dans des secteurs aussi importants que les infrastructures, la santé, l'éducation, l'énergie et le développement des capacités humaines. Ce soutien multiforme contribue directement à l'amélioration des conditions de vie de notre population et au renforcement de notre résilience économique et sociale », a-t-il affirmé. « Le don que nous recevons aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales en matière de développement. Il sera utilisé de manière transparente dans l'intérêt exclusif du peuple comorien. Face aux multiples défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté, ce geste de la République populaire de Chine confirme l'importance de la coopération Sud-Sud et de la solidarité internationale », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

INTERVIEW :

Bien rompre le jeûne, un geste qui préserve le métabolisme

Pendant le mois sacré du Ramadan, des millions de musulmans à travers le monde observent le jeûne du lever au coucher du soleil. Si l'iftar, qui marque la rupture quotidienne, est un moment de célébration et de partage, il représente aussi un enjeu majeur pour la santé. Réhydrater l'organisme, stabiliser la glycémie, relancer le système digestif en douceur etc. autant de paramètres à ne pas négliger après une journée de privation. Interrogé par nos soins, le nutritionniste Farhane Himidi détaille les bons réflexes à adopter pour un iftar équilibré et bénéfique. Interview.



Question : Comment la rupture du jeûne influence le métabolisme ?

Farhane Himidi : Pendant le Ramadan, le métabolisme fonctionne au ralenti, puisque le corps est au repos durant la journée. Pour rompre le jeûne sans perturber son fonctionnement, il est donc essentiel de ne pas brusquer l'organisme au moment de l'iftar. Il faut prendre son temps et permettre au corps de se réadapter progressivement. Par définition, le métabolisme correspond à l'ensemble des processus par lesquels le corps gère ce qui a été consommé et assure ses fonctions vitales, en fonction des besoins, des excès et du mode de vie.

Question : Quels sont les risques fréquents à la rupture du

jeûne (digestion, glycémie, déshydratation) et comment s'adapter ?

F.H : Il faut d'abord savoir que consommer des excitants (cigarette, boissons alcoolisées, sodas, jus très froids ou eau trop chaude) dès la rupture peut provoquer un inconfort et perturber le métabolisme. Les principaux risques sont les troubles digestifs, les pics de glycémie et la déshydratation. Pour s'adapter, il est recommandé de privilégier des aliments légers et hydratants, et de boire de l'eau progressivement, par petites quantités.

Question : Quoi consommer en premier, et pourquoi ?

F.H : Comme je le disais, il est préférable de commencer en douceur, avec un demi-verre d'eau et une à trois dattes. L'eau permet de réhydrater le corps, tandis que les dattes apportent une source rapide

d'énergie ainsi que des fibres. Prendre un demi-verre d'eau puis une à trois dattes dès la rupture aide donc à s'hydrater et à récupérer rapidement de l'énergie. Si les dattes ne sont pas disponibles, on peut consommer une ou deux petites bouchées d'un aliment léger, en très petite quantité.

Question : Quelles sont les astuces pour éviter l'inconfort digestif et les coups de pompe dans la soirée ?

F.H : Afin d'éviter l'inconfort digestif, il est conseillé de manger lentement et de privilégier des aliments légers et faciles à digérer. Pour prévenir les coups de fatigue, il est recommandé de consommer des aliments riches en fibres et en protéines. Il est donc crucial de rompre le jeûne progressivement, sans brusquer l'organisme en mangeant de

grandes quantités d'un seul coup, et surtout de bien mâcher. Il est également conseillé d'attendre 10 à 15 minutes après cette première étape avant de commencer un repas plus conséquent.

Question : Quels groupes d'aliments privilégier absolument et dans quelles proportions ?

F.H : Les groupes d'aliments essentiels incluent les fruits, les légumes, les protéines maigres et les céréales complètes. Il est recommandé de composer son assiette avec environ 50% de fruits et légumes, 25% de protéines et 25% de glucides. En résumé, il faut manger équilibré en intégrant des lipides, des glucides, des féculents, des légumes et des fruits dans son alimentation. Plus l'assiette est colorée, mieux c'est : les différentes couleurs des aliments indiquent la présence de vitamines et de minéraux essentiels. Il est préférable de privilégier les aliments complets, non transformés et non frits, tout en buvant suffisamment d'eau pour rester hydraté.

Question : Quels choix limitent les pics d'insuline et favorisent une énergie stable jusqu'au suhoor ?

F.H : Il s'agit principalement des aliments riches en fibres, comme les légumes et les céréales complètes (farine complète, maïs, riz), qu'ils soient consommés cuits ou en bouillon, sans sucre ajouté ni lait concentré. Ces aliments limitent les

pics d'insuline et favorisent une énergie plus stable. Il est également recommandé de consommer des protéines maigres et des graisses saines, comme le poisson, les lentilles, les pois chiches et les haricots. Ces aliments, riches en protéines et faibles en matières grasses, contribuent à la construction musculaire, soutiennent le métabolisme et augmentent la sensation de satiété. Sans oublier les œufs et les produits laitiers.

Question : Quelle quantité et quel rythme d'eau entre iftar et suhoor ? Quelles sont les boissons à éviter ?

F.H : Manger équilibré est la clé d'une bonne santé, tout au long de l'année. Il est conseillé de boire environ deux litres d'eau entre l'iftar et le suhoor, en répartissant la consommation sur toute la nuit. Il faut boire par petites gorgées et éviter les boissons trop sucrées, trop chaudes ou caféinées. Il est également important d'intégrer des légumes (salade, tomates, carottes), des protéines (viande, poisson, œufs), des féculents (riz, pâtes, pain) et des fruits frais en dessert, en quantité modérée. En suivant ces recommandations, il est possible d'optimiser son métabolisme et de vivre un Ramadan sain et équilibré. Il suffit de s'en donner la volonté et de s'y habituer : cela n'a rien de compliqué.

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie

QUALITÉ DES RÉSEAUX MOBILES AUX COMORES :

Des améliorations, mais un constat toujours amer pour les usagers

Suite de la page 1

« Nous avons travaillé avec les opérateurs pour identifier les axes d'amélioration et mettre en place des plans d'action concrets. Je suis heureux de constater que les efforts déployés par Comores Telecom et YAS Comores commencent à porter quelques fruits. Les indicateurs de qualité de service montrent des améliorations, notamment en matière de qualité des appels et de capacité de débit des données », a indiqué le directeur général de l'ANRTIC, Saïd Bouhtane.

Le directeur général de Comores Telecom, Moilim Amir Moilim, reconnaît que les résultats ne sont pas satisfaisants, mais note des progrès. « Je peux me contenter de ce qu'on a fait sur l'île d'Anjouan. L'année dernière,

on était vraiment critiqué », a-t-il déclaré, tout en assurant une amélioration pour les années à venir. Quant au directeur de YAS Comores, Christophe Olivier, il affirme que ses résultats sont conformes. « Notre société travaille chaque jour pour améliorer et satisfaire les besoins de la population. Depuis 2024, nous avons mis en place de grands chantiers techniques pour améliorer la communication partout dans le pays. Nous assurons que nous allons améliorer la qualité de communication », a-t-il rassuré.

Les consommateurs des TIC, représentés par le président de l'ACTIC, Hamidou Mhoma, notent « quelques améliorations », mais estiment que le pays est encore très loin du compte. « Nous avons espéré que la répétition de ces contrôles permettrait aux opérateurs de rectifier le tir.

Malheureusement, le constat est amer », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Sur la question des seuils et de la conformité, l'ACTIC s'étonne de la facilité avec laquelle certains indicateurs sont déclarés conformes. Pour nous, le problème réside dans le niveau d'exigence : les seuils actuels de 1536 kbps en émission et 3072 kbps en réception pour les technologies 3G et 4G sont, à notre sens, beaucoup trop bas. » Il souligne qu'avec de tels débits, il est impossible d'assurer correctement des services à forte valeur ajoutée, comme les visioconférences, pourtant devenus indispensables pour les professionnels. « Si les opérateurs paraissent conformes, c'est simplement parce que la barre est placée trop bas. Aucun opérateur ne répond réellement aux besoins de l'économie numérique moderne », ajoute-t-il.

Sur les disparités régionales et la fracture numérique, le rapport montre des écarts flagrants entre les îles et d'un opérateur à l'autre. « Cette situation crée une véritable fracture numérique géographique au sein même de notre pays. Un citoyen à Mohéli ou à Anjouan ne devrait pas subir une qualité de service inférieure à celle de la Grande Comore », insiste-t-il. Et d'enchaîner : « Sur le silence des consommateurs, il est vrai que certains crient leur mécontentement sur les réseaux sociaux, tandis que d'autres restent silencieux. Mais ne vous y trompez pas : ce silence n'est pas un signe de satisfaction. C'est le signe d'une résignation face à un duopole qui n'offre pas d'alternative réelle. C'est d'ailleurs pour porter leur voix que l'ACTIC a prévu d'organiser très prochainement une conférence de presse

dédiée à la qualité des services. »

Le ministre des Postes et Télécommunications, Oumouri Mmadi Hassani, présent dans la salle, n'a pas caché sa colère. Selon lui, ces résultats sont peu satisfaisants. « C'est inadmissible, intolérable. Il est temps que vous travailliez comme il faut pour satisfaire notre population. Demain, nous allons inaugurer notre Centre hospitalier universitaire d'El-Maarouf, et il serait impardonnable que nous ne puissions pas communiquer dans de bonnes conditions à l'intérieur du bâtiment. Non, cela doit être possible ! Vous êtes les deux opérateurs de téléphonie mobile, il faut faire avancer les choses. Sinon, s'il le faut, on fera venir un autre opérateur », a-t-il prévenu.

Nassuf Ben Amad

8E JOUR DU RAMADAN :

Le gouvernement défend son dispositif face aux attentes des Comoriens

Au huitième jour du mois sacré, le gouvernement est monté au créneau pour rassurer la population sur les mesures engagées afin de garantir un ramadan stable, tant sur le plan énergétique qu'alimentaire et sécuritaire. Lors d'une conférence de presse tenue à Moroni, plusieurs membres de l'exécutif ont détaillé les actions entreprises et répondu aux préoccupations persistantes. L'objectif affiché est de maintenir la stabilité dans un contexte de forte consommation et d'exigence sociale accrue.

Le ministre de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, Aboubacar Saïd Anli, a voulu dissiper les inquiétudes liées aux coupures d'électricité. « Nous voulons que la vie des Comoriens soit paisible, surtout durant cette période de ramadan », a-t-il déclaré. Selon lui, il n'existe plus de plan de délestage programmé. Les interruptions observées seraient liées à des « déclenchements » techniques. « Notre réseau est manuel et sensible

aux variations climatiques. Nous travaillons à minimiser ces déclenchements », a-t-il expliqué.

Des groupes électrogènes sont actuellement en révision à Voidjou, Itsambuni et à Ndzouani, avec une remise en service prévue au plus tard le 15 mars. Un groupe de 500 kV vient renforcer la capacité de production. Afin d'intervenir rapidement, 29 agents ont été déployés à la centrale pour assurer les dépannages. Le ministre a également assuré qu'« il n'y aura pas de rupture de carburant durant le mois de ramadan ».

Sur le volet alimentaire, le ministre de l'Agriculture, Daniel Ali Bandar, a insisté sur la coordination interministérielle. « Nous avons convenu de travailler ensemble afin de faciliter la vie de la population », a-t-il affirmé. Des marchés encadrés ont été ouverts à Ngazidja, Ndzouani et Mwali pour sept jours en début de ramadan, quatre jours à mi-parcours et deux jours en fin de mois. Les produits proposés sont majoritairement locaux (fruits, légumes, poissons)

avec, selon le ministre, un excédent d'œufs. Il a précisé que ces mesures s'inscrivent dans une politique engagée sur l'ensemble de l'année, et non uniquement pour la période du ramadan.

Le ministre des Finances, Moussa Abderemane, a assuré que les produits alimentaires nécessaires sont disponibles sur le territoire. « La douane m'a certifié que les stocks sont suffisants », a-t-il déclaré. Un problème de farine, lié à une rétention de stock par certains commerçants, serait en voie de résolution après l'arrivée d'un bateau. Les horaires des services douaniers ont été élargis afin d'accélérer le dédouanement des marchandises. Autre décision prise, la direction des impôts a reçu instruction de ne pas fermer les commerces pour cause d'arriérés fiscaux pendant cette période. Le paiement des salaires des fonctionnaires est annoncé d'ici l'Aïd.

En marge de la conférence, le Secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath, a apporté des précisions. Selon lui, la production



énergétique est suffisante et dépasse même parfois la demande. Le problème résiderait essentiellement dans l'état du réseau. Il a tenu à distinguer le délestage (coupure programmée) des déclenchements techniques, qui seraient momentanés et en cours de résolution. Des discussions seraient engagées avec des partenaires multilatéraux pour amorcer, dans les six prochains mois, un renouvellement progressif du réseau électrique.

Au huitième jour du ramadan, le gouvernement assure avoir anticipé

les besoins en énergie, en produits alimentaires et en carburant. Il mise sur la coordination, le dialogue avec les opérateurs économiques et une approche pédagogique dans le contrôle des prix. Reste que sur le terrain, la population continue d'évaluer ces engagements à l'épreuve du quotidien. Car en ce mois de forte consommation et de sensibilité sociale, la promesse d'un ramadan paisible se mesure d'abord à la lumière des foyers et à l'abondance des marchés.

Mohamed Ali Nasr

TRANSPORT AÉRIEN :

La ministre des transports interpelle Kenya Airways

La ministre des Transports maritimes et aériens, Hassane Alfeine Yasmine, a convié mercredi 25 février dernier à Moroni les représentants de Kenya Airways pour exiger des réponses concrètes face aux retards répétés, aux bagages égarés et aux dysfonctionnements signalés sur la liaison Nairobi-Moroni. L'objectif est de protéger les voyageurs, préserver l'image du pays et renforcer une connectivité vitale pour l'économie nationale.

Dans la salle de réunion du ministère, le discours s'est voulu direct. « Les Comores ne peuvent pas être une destination où l'incertitude devient la norme »,

a lancé d'emblée la ministre, évoquant « des plaintes récurrentes concernant le traitement des passagers au départ de Nairobi, les pertes

de bagages et les changements d'horaires sans information préalable ». Selon Hassane Alfeine Yasmine, ces dysfonctionnements «

portent atteinte non seulement aux voyageurs, mais aussi à la crédibilité de notre plateforme aéroportuaire et à l'image du pays ». Elle a insisté sur « le respect strict des engagements contractuels et des standards internationaux en matière de transport aérien ».

En face, les responsables de Kenya Airways ont reconnu « des contraintes opérationnelles et logistiques » susceptibles d'affecter certaines rotations. « Nous sommes disposés à travailler étroitement avec les autorités comoriennes pour améliorer la régularité et la qualité du service », ont-ils assuré, promettant « des ajustements progressifs pour limiter les désagréments subis par les passagers ». Mais pour la

ministre, l'urgence est ailleurs. « Il ne s'agit pas de promesses, il s'agit de résultats. Chaque incident fragilise la confiance de nos concitoyens et de notre diaspora. »

Au-delà de cet échange, c'est toute la question de la connectivité de l'archipel qui se pose. « Un pays insulaire dépend de la fiabilité de ses liaisons aériennes. Nous ne pouvons pas nous permettre des défaillances répétées », a-t-elle conclu, affirmant que son département « suivra de près les engagements pris ». Un avertissement clair, le ciel comorien reste ouvert, mais il exige désormais rigueur et responsabilité.

Mohamed Ali Nasra



La compagnie Kenya Airways reçue par la ministre des transports.

RAMADAN À MORONI :

Le poisson entier se vend au prix fort malgré le jeûne

Au marché de Volo-Volo, à Moroni, ce jeudi 26 février, au huitième jour du ramadan, le poisson entier est vendu entre 7 500 et 20 000 francs comoriens. Si les vendeuses assurent avoir maintenu des prix abordables, de nombreux consommateurs dénoncent des tarifs élevés mais se résignent à acheter pour ne pas rentrer bredouilles.

À l'aube, les vendeuses de poisson sont déjà installées, attendant l'arrivée des pêcheurs. Chacune connaît sa place habituelle ; toutes sont alignées. Les véhicules arrivent et déchargent des bassines remplies de poissons de toutes tailles : « m'basi », « nyatsibwe », « pwere », « panganyile » et bien d'autres variétés. Sur le marché, les femmes s'activent. Certaines achètent jusqu'à trois ou cinq bassines de poissons, tandis que d'autres se limitent à deux ou trois, selon leurs moyens financiers. Mariama Soilihi, poissonnière, explique exercer ce métier depuis

l'adolescence. Mariée et mère de cinq enfants, elle affirme subvenir aux besoins de sa famille grâce à cette activité. « Toutes les variétés sont disponibles, et de toutes tailles. Les prix ne sont pas chers. Nous sommes en mois de ramadan, nous avons fait un effort », assure-t-elle.

Le prix d'un poisson entier varie entre 7 500 et 20 000 francs comoriens, selon la taille et la qualité. Mariama insiste. « Les prix sont abordables. Surtout en ce mois béni, nous avons baissé les tarifs pour faciliter l'assiette du jeûneur et de la jeûneuse. » Pourtant, du côté des acheteurs, le constat est différent. Beaucoup jugent les prix élevés, mais préfèrent acheter plutôt que de rentrer les mains vides. Une dame d'une soixantaine d'années murmure. Que faire ? Rentrer les mains vides ? J'achète celui de 20 000 francs, cela nous fera un stock pour deux semaines. » Elle ajoute : « Je trouve que c'est cher. Elles refusent de faire une réduction, même de 1 000 francs, alors qu'on est dans le mois sacré, où l'on est censé multi-

plier les bonnes actions. »

Mariama Soilihi répond qu'« une fois de plus, le prix d'un poisson entier n'est pas cher. Après la vente, nous devons acheter des légumes, des fruits, de la farine, du sucre, de la viande, du poulet, de l'huile etc comme tout le monde. Nous pratiquons un prix qui nous permet aussi de rompre le jeûne en famille. » Un groupe de trois jeunes femmes fait rapidement le tour du secteur poisson. Elles achètent trois gros m'basi entiers. « C'est cher », confie l'une d'elles. « Nous avons payé 15 000 francs pour le premier, 13 000 pour le deuxième et 7 500 pour le plus petit. Nous pensions avoir une réduction en en prenant trois, mais non. Nous n'avions pas le choix. » Elles concluent, résignées qu'« on doit acheter. On ne peut pas manger sans protéines, surtout en plein ramadan, même si les prix sont élevés. »

El-Aniou Fatima



RIPOSTE À LA PÉNURIE DES PRODUITS AGRICOLES

Le gouvernorat de Mwali lance sa propre foire

Après sept jours de Ramadan marqués par une pénurie de produits de première nécessité au marché de Fomboni et trois jours de foire organisée dans le cadre du projet FSS-RRC « Mayendeleyo ya Umoja », le gouvernorat de Mwali a inauguré, mercredi 25 février, sa propre foire agricole. Objectif affiché : garantir l'approvisionnement des ménages à des prix abordables.

En ce début de mois sacré, les habitants de Fomboni faisaient face à de sérieuses difficultés d'approvisionnement en produits vivriers. Poissons, produits agricoles et denrées de base se faisaient rares, alimentant l'inquiétude des ménages. C'est dans ce contexte que le gouvernorat de l'île de Mwali a décidé de prendre l'initiative en organisant une foire agricole d'envergure. Lors de la cérémonie d'ouverture, la gouverneure Chamina a salué « un grand jour, un jour de joie ». Elle a rappelé les engagements pris par son équipe dès son accession à la tête de l'île : « Depuis que nous avons pris la responsabilité de cette île, nous

avons promis de promouvoir l'agriculture et le tourisme. L'année dernière, nous avons ouvert une foire, mais elle n'avait pas l'ampleur de celle d'aujourd'hui. »

Elle a mis en avant les efforts conjoints du gouvernorat, des services de production et du ministère concerné, soulignant que « tout est là pour répondre aux besoins alimentaires de la population ». Elle a également remercié les Centres ruraux de développement économique (CRDE) pour leur accompagnement ainsi que les forces de l'ordre pour leur appui logistique et sécuritaire. « Notre objectif est que chacun puisse trouver ce dont il a besoin, à un prix abordable », a-t-elle insisté. De son côté, Valery Hidari conseiller privé de la gouverneure, a détaillé l'ampleur des stocks mobilisés. « C'est la foire du gouvernorat, car la grande majorité des produits exposés provient directement de nos services », a-t-il affirmé. Plus de 5 000 kg de poissons coralliens, autant de bonites et de thons, plus de 900 kg de poulpes, sans compter le poulet de chair et d'importantes quantités de produits agricoles, dont plus d'une centaine

de régimes fournis par le gouvernorat, ont été acheminés vers le site.

Selon lui, l'approvisionnement se poursuivra dans les prochains jours, avec de nouveaux arrivages en provenance des différentes régions de l'île. La foire devrait se tenir jusqu'à la fin de la première décade du mois, puis reprendre lors des périodes suivantes. «

L'émergence, c'est l'autosuffisance alimentaire, pas seulement les grands bâtiments », a-t-il conclu. Du côté des consommateurs, l'initiative est globalement saluée. Houssam Achiraf, venu faire ses achats, témoigne : « Les prix sont plus abordables qu'au marché et les produits sont variés. Le seul problème, c'est l'affluence : il y a beau-

coup de monde et les gens se bousculent. » En pleine période de tension sur les marchés, cette foire apparaît ainsi comme une réponse directe aux difficultés d'approvisionnement, avec l'ambition affichée de renforcer durablement la sécurité alimentaire à Mwali.

Riwad



COMMUNIQUÉ

L'Association des Femmes Comoriennes de la Presse a appris avec une profonde tristesse la disparition brutale de Binti Mhadjou, ancien journaliste de l'ORTC et ancien membre de notre bureau.

En cette douloureuse circonstance, la Présidente, au nom de l'ensemble des membres de l'Association, tient à exprimer sa vive émotion et sa grande consternation face à cette perte qui endeuille la grande famille des médias comoriens.

Par son engagement professionnel, son dévouement et sa contribution au paysage médiatique national, Binti Mhadjou a marqué ses collègues et l'ensemble de la profession. Son parcours demeure une source d'inspiration pour la jeune génération et de respect.

L'Association des Femmes Comoriennes de la Presse adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille, à ses proches ainsi qu'à ses anciens collègues. Elle partage leur peine et s'associe à leur deuil.

Innaly llahi wa inna illaihi radjiun

Moroni : le 26 février 2026

